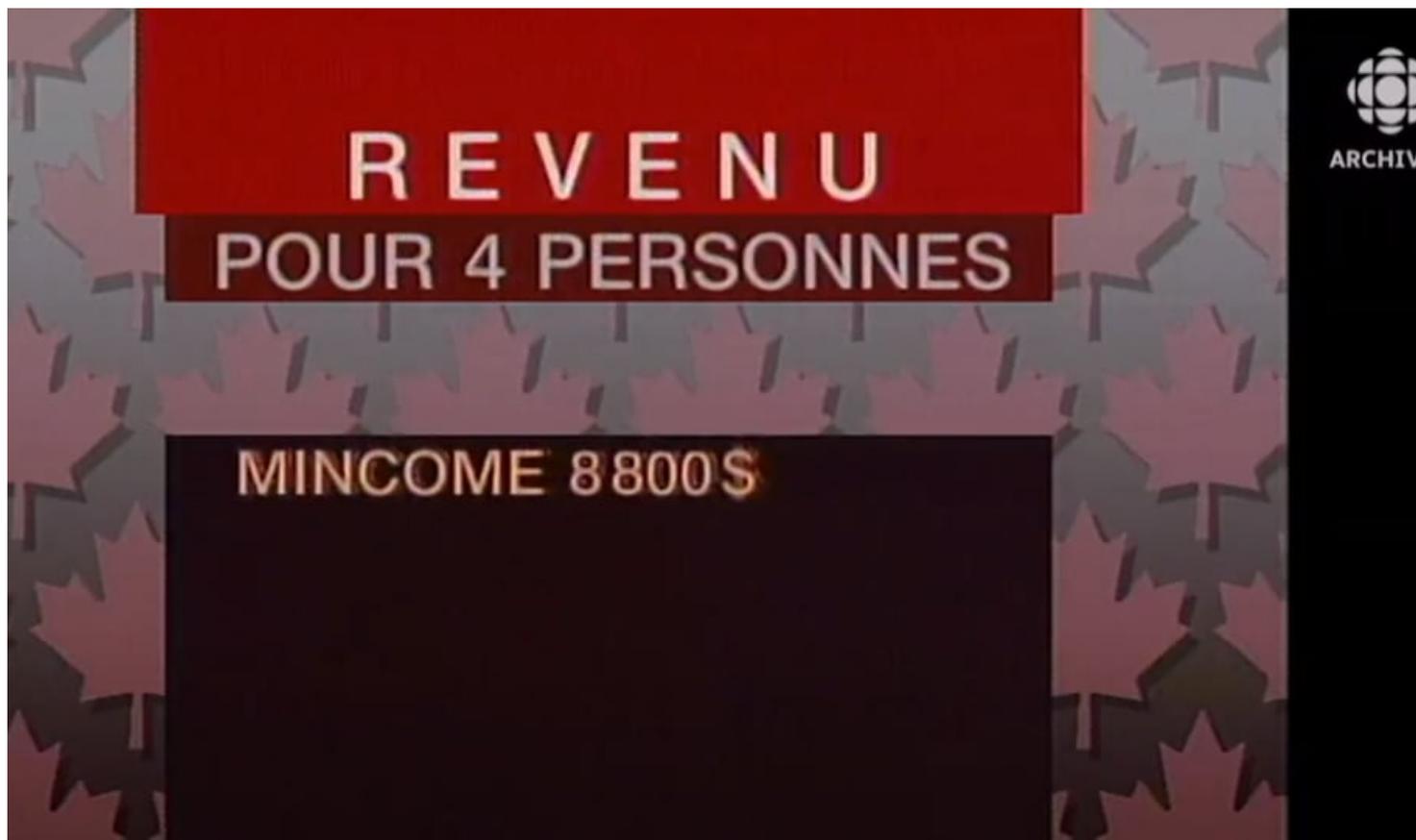




Société

Archives **Le revenu minimum garanti, un concept proposé depuis des décennies au Canada**



Le concept de revenu minimum garanti a ses défenseurs au Canada depuis des décennies.

PHOTO : RADIO-CANADA

Radio-Canada

Publié le 1 juin 2020

La pandémie de la COVID-19 semble avoir ravivé l'intérêt au Canada pour l'établissement d'un « revenu minimum garanti » pour tous les citoyens canadiens. Nos archives révèlent que le concept possède des défenseurs depuis plusieurs décennies.

Un concept presque adopté au Canada

« C'est un programme global [...] qui est rationnel et plaisant à l'esprit [...] qui devrait coûter moins cher parce qu'on se défait de nombreux bureaucrates [...] et donc les frais d'administration seraient uniques au lieu d'être multipliés par une courtoisie de programmes de toutes sortes. »

— Monique Bégin, 1985

Le 26 septembre 1985, l'animatrice de l'émission *Le Point* Madeleine Poulin s'entretient avec Monique Bégin.



Le Point, 26 septembre 1985

Avant d'être professeur de sociologie à l'Université McGill de Montréal, Monique Bégin s'est illustrée au sein du cabinet fédéral canadien.

Elle a notamment été ministre de la Santé et du Bien-Être social de 1977 à 1979, puis de 1980 à 1984.

En tant que titulaire de ce ministère, Monique Bégin a fait adopter plusieurs mesures importantes.

Elle a notamment haussé à trois occasions le supplément de revenu pour les personnes âgées nécessiteuses.

Monique Bégin est une partisane du revenu minimum garanti auquel elle accorde beaucoup de vertus.

Dans cette interview, Monique Bégin décrit les nombreux avantages du concept et rejette les critiques de ses opposants.

Lorsque Madeleine Poulin s'interroge sur les raisons qui ont poussé le gouvernement de Pierre Elliott Trudeau à ne pas adopter ce qui semble « une si bonne idée en 1979 », l'ancienne ministre rectifie alors les faits.

Le projet, confié à Monique Bégin, a été abandonné en 1975 parce que le fédéral n'a pu s'entendre avec les provinces sur sa mise en place.

Au début des années 1980, elle a voulu remettre l'idée à l'ordre du jour.

Mais la récession économique qui fait rage en 1981-1982, et qui plombe les finances publiques fédérales, l'oblige à la remettre aux oubliettes.

En 1985, un important rapport de la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement au Canada (commission Macdonald) préconise à son tour l'instauration d'un revenu minimum garanti au pays.

L'ancienne ministre applaudit.

Mais elle doute fortement que le gouvernement fédéral, dorénavant dirigé par le Parti progressiste-conservateur de Brian Mulroney, aille de l'avant avec cette recommandation.

Un concept mis de l'avant depuis des décennies

Le projet d'un revenu minimum garanti a été soutenu par plusieurs personnalités, politiciens et mouvements sociaux au cours de l'histoire canadienne.

L'Union catholique des cultivateurs et le parti politique appelé le Bloc populaire canadien souhaitent sa mise en place dans les années 1940.

Le chef du Parti créditiste du Canada, Réal Caouette, en fait un de ses chevaux de bataille lors de l'élection fédérale de 1972.





Téléjournal, 24 avril 2017

Les détails de ce projet pilote sont expliqués dans un reportage de la journaliste Julie-Anne Lamoureux au *Téléjournal* du 24 avril 2017 animé par Céline Galipeau.

Un intervenant dans le reportage suggère que le projet pilote générerait un impact positif.

Mais le projet a été abrogé en juillet 2018 par le gouvernement du premier ministre Doug Ford.

Julie-Anne Lamoureux mentionne dans son reportage un autre projet pilote qui a été tenté au Manitoba.

Le programme *Mincome* au Manitoba

Le 26 septembre 1985, le journaliste Roger Léveillé présente à l'émission *Le Point* un reportage sur ce projet pilote de revenu minimum annuel garanti qui s'est déroulé dans la province de l'Ouest canadien entre 1974 et 1979.

Le Point est animé ce jour-là par Madeleine Poulin.



Le Point, 26 septembre 1985

Mincome (acronyme en anglais qui signifie expérience de revenu annuel minimum du Manitoba) s'est déroulé avec la participation de 1400 familles manitobaines dans les villes de Winnipeg et de Dauphin.

Le journaliste Roger Léveillé décrit les conséquences qu'a eues *Mincome* sur les familles participantes.

On constate dans le reportage que certains Manitobains s'opposent au projet.

La principale critique est qu'obtenir un revenu annuel minimum garanti incite les bénéficiaires à ne pas chercher du travail.

L'impact de ce projet pilote n'était pas encore clair lorsqu'il a été abrogé en 1979 par le gouvernement de Sterling Lyon.

Mais les économistes Derek Hum et Wayne Simpson de l'Université du Manitoba ont calculé que la majorité des participants au projet pilote n'avaient pas abandonné le marché du travail.

Les rares personnes qui s'en étaient détournées étaient de jeunes mères de famille et des adolescents.

En revanche, il semble que l'expérience du Manitoba indique qu'un programme de revenu annuel minimum garanti pourrait réduire les coûts liés aux soins de santé et aux accidents du travail.

En complément :

- En 1969, la Loi sur l'aide sociale est adoptée au Québec
- Aux origines du régime public québécois de soins dentaires
- Revenu minimum garanti : la pandémie en exemple pour justifier la cause
- Le revenu minimum garanti finlandais contre la pauvreté

ENCORE PLUS DE NOS ARCHIVES



archives

